



Conférence
des chefs des cours suprêmes
des États membres du
Conseil de l'Europe

Conference
of the chief justices
of the supreme courts
of the Council of
Europe memberstates

Communiqué

du Conseil constitutionnel, du Conseil d'État et de la Cour de cassation

relatif à la Conférence des chefs des Cours suprêmes des États membres du Conseil de l'Europe, qui s'est tenue à Paris, les 12 et 13 septembre 2019.

Pour la première fois en France, une soixantaine de chefs de Cours suprêmes de toute l'Europe se sont réunis, les 12 et 13 septembre 2019, lors d'une conférence organisée par le Conseil constitutionnel, le Conseil d'État et la Cour de cassation, dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Europe.

Les magistrats des 47 États représentés ont exprimé leur attachement à des valeurs communes, dans un esprit partagé de défense des droits humains.

Vivifiant le dialogue qu'ont établi et continuent de développer les juges des différents pays membres du Conseil de l'Europe, ces deux jours de travaux en ateliers se sont inscrits dans une dynamique visant à faire émerger, sans nier les particularismes des droits nationaux, des consensus dans l'interprétation de la Convention européenne des droits de l'Homme, pierres portées à l'édification d'un État de droit partagé.

